



Les Gens • Les Partenariats • Le Savoir



Le pouvoir des mots et des images

Conseils généraux pour mieux
représenter les personnes handicapées

Les Canadiens ont tous les jours recours aux programmes et aux services offerts par le gouvernement du Canada. Pour en savoir plus sur ces programmes et services :

- **COMPOSEZ** le **1-800-O-Canada (1-800-622-6232)**, du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, heure normale de l'Est. Si vous utilisez un télécopieur, composez le **1-800-926-9105**.

- **CONSULTEZ** le site **servicecanada.gc.ca**
Si vous n'avez pas Internet, composez le 1-800-O-Canada pour savoir s'il existe un endroit près de chez vous où il est offert gratuitement.

- **VISITEZ** un centre Service Canada. Pour savoir s'il y en a un dans votre région, composez le 1-800-O-Canada. Vous pouvez aussi cliquer sur le lien « Services près de chez vous », dans le site **servicecanada.gc.ca**

Vous pouvez obtenir cette brochure en gros caractères, sur cassette audio, en braille et sur disquette en composant le 1-800-O-Canada.

Dans cette brochure, le masculin est utilisé au sens neutre pour alléger le texte.

This document is also available in English under the title *A Way with Words and Images*.

© Sa majesté la Reine du Chef du Canada 2006

N° de cat. : HS4-25/2007F

ISBN : 0-662-07635-3

Introduction

Les personnes handicapées veulent que les Canadiens, et plus précisément les médias, emploient des mots respectueux lorsqu'ils parlent d'elles ou de sujets qui les préoccupent. Elles veulent aussi qu'on les représente par des images positives afin de ne pas perpétuer des stéréotypes dépassés.

Certaines attitudes peuvent nuire grandement à la pleine intégration et à l'acceptation des personnes handicapées dans notre société. Étant donné que les mots reflètent notre façon de voir les choses, nous devrions porter une attention particulière à l'information que nous diffusons sur les personnes handicapées afin de transformer les préjugés défavorables en préjugés favorables.

Notre vocabulaire évolue à mesure que les personnes handicapées accèdent à une plus grande égalité, à une plus grande autonomie et à plus grande participation à la société canadienne. Nous pouvons les aider à atteindre ces objectifs en utilisant les mots et les images appropriés et en changeant la façon dont nous traitons des sujets qui les préoccupent.

Objet

Cette brochure donne des conseils utiles qui vous aideront à représenter les personnes handicapées de façon juste et précise. Elle fournit aussi à cette fin des exemples de mots appropriés.

Contenu

La brochure comprend deux parties et une annexe détachable.

La première partie, intitulée « Conseils généraux », donne les grandes lignes à suivre quant aux mots et aux images qu'il convient d'utiliser lorsqu'on parle des personnes handicapées.

La deuxième partie, intitulée « Couverture médiatique des personnes handicapées » (voir page 4), traite de la façon dont les médias devraient aborder les personnes handicapées et les sujets qui les préoccupent.

Enfin, l'annexe détachable énumère certains des mots et des images que nous recommandons d'utiliser.

Conseils généraux

Les mots ont chacun un sens précis et ne sont pas interchangeables. Voici certaines distinctions importantes à faire en ce qui a trait aux mots « déficience », « incapacité » et « handicapé » :

- Une **déficience** correspond à l'absence ou au mauvais fonctionnement d'un membre, d'un tissu ou d'un organe (y compris sur les fonctions intellectuelles).
- Une **incapacité** entraîne une limitation fonctionnelle, c'est-à-dire que la personne ne peut pas accomplir certaines des activités de la vie courante.

- Un **handicap** est un obstacle lié à l'environnement ou aux attitudes qui empêche une personne de prendre pleinement sa place dans la société. Notez que le mot « handicapé » est un adjectif, pas un nom. Ainsi, il faut dire « une personne handicapée », et non pas « un handicapé ».

Mots à éviter

- Il ne faut pas non plus confondre la personne avec sa déficience : ne dites pas, par exemple, « un épileptique » ; dites plutôt « une personne épileptique ».
- Évitez de qualifier les personnes handicapées de « héros », d'« innocente victime » ou encore de personnes « braves », « courageuses » ou « édifiantes ». Choisissez plutôt des termes neutres, qui décrivent avec précision ce dont vous parlez. Souvenez-vous que la majorité des personnes handicapées sont des gens ordinaires, et que les mots et les images utilisés devraient témoigner de leur inclusion dans la société, sauf dans les cas où l'isolement social est le thème traité.
- N'employez pas de mots pouvant susciter la gêne, la culpabilité ou la pitié. Les expressions comme « souffre de », « est frappé de » et « malade » laissent entendre que la personne en question souffre physiquement ou mentalement, ce qui n'est pas toujours le cas. La déficience est un état; elle n'est pas nécessairement source de souffrance et ne requiert pas toujours des traitements médicaux.
- Des mots comme « invalide » ou « infirme » donnent l'impression que les personnes handicapées sont des citoyens de seconde zone et qu'elles doivent être exclues des activités offertes aux personnes non handicapées.

L'annexe détachable fournit d'autres exemples de termes appropriés.

Les personnes handicapées n'hésitent pas à utiliser le langage courant pour décrire leurs activités quotidiennes. Ainsi, les personnes en fauteuil roulant vont « marcher », les personnes aveugles « voient » ce que vous voulez dire, etc. Même si les personnes handicapées font certaines choses différemment, cela ne veut pas dire qu'il faut utiliser des mots différents.

N'oubliez pas que certaines déficiences ne sont pas visibles, mais elles n'en sont pas moins réelles. C'est le cas des personnes qui ont l'épilepsie, l'hémophilie, une déficience intellectuelle ou des problèmes d'apprentissage ou de santé mentale. Les personnes qui ont ce genre de limitations sont elles aussi confrontées à des préjugés et à des obstacles lorsqu'elles cherchent à s'intégrer à la société.

De plus, dans la mesure du possible, mettez l'accent sur le sujet dont vous voulez traiter. Il n'est pas nécessaire de mentionner la déficience de la personne dont vous parlez à moins, bien sûr, que cela soit le sujet de votre reportage.

Couverture médiatique des personnes handicapées

Lorsque vous rédigez un article ou préparez un reportage sur les personnes handicapées, assurez-vous qu'il est factuel, objectif et inclusif. N'hésitez pas

à demander conseil aux divers regroupements de personnes handicapées pour savoir de quelle façon traiter les questions qui les préoccupent.

Recherche, rédaction et reportage

Trop souvent, lorsqu'on fait un reportage sur une personne handicapée, on privilégie la dimension humaine aux autres points de vue, par exemple, en insistant sur les obstacles importants que cette personne doit surmonter.

On trouve peu d'articles de fond traitant de sujets qui préoccupent les personnes handicapées (comme le manque d'accessibilité à certains édifices, l'emploi et la pauvreté). Leur point de vue est rarement sollicité dans les reportages sur des questions comme les transports, l'environnement ou les soins aux enfants.

Soyez aussi particulièrement attentif aux mots employés dans les manchettes, car ce sont elles qui attirent le plus l'attention.

Entrevue

Avant d'interviewer une personne handicapée, posez-vous les questions suivantes :

- Faites-vous le reportage parce qu'il porte sur une personne handicapée ou parce que le sujet et les circonstances qui l'entourent présentent un intérêt pour la population dans son ensemble?
- Si le reportage ne portait pas sur une personne handicapée, le feriez-vous quand même?

- Le public a-t-il besoin d'être au courant de la déficience pour comprendre l'histoire?

Voici comment établir un bon dialogue lorsque vous interviewez une personne handicapée :

- Lorsqu'on vous présente à elle, n'hésitez pas à lui serrer la main, et ce, même si elle en a un usage limité ou si elle a un bras artificiel.
- Adressez-vous directement à elle, et non à son interprète ou à son accompagnateur.
- Détendez-vous et soyez vous-même. Ne soyez pas embarrassé si vous utilisez des expressions telles que « voyez-vous » ou « se tenir debout » qui semblent avoir un rapport avec la déficience de la personne interviewée.
- N'hésitez pas à lui offrir de l'aide si elle semble en avoir besoin, mais attendez qu'elle accepte votre offre avant de passer à l'action. Suivez alors les instructions qu'elle pourrait vous donner.
- Soyez prévenant : elle peut avoir besoin de plus de temps pour accomplir une tâche ou pour s'exprimer. Adaptez-vous à son rythme.
- Ne la placez pas sur un piédestal et ne la traitez pas avec condescendance. Menez votre entrevue de la même façon que vous le feriez avec une personne non handicapée.

- Pour ce qui est du traitement visuel (par exemple, en vue d'une émission de télévision ou de photographies), ne vous attardez pas sur les aides techniques ou fonctionnelles sauf, évidemment, si c'est le sujet du reportage.

Une fois que l'entrevue est terminée, vérifiez si vous avez employé la bonne terminologie. Par exemple, avez-vous utilisé « personne en fauteuil roulant » au lieu de « personne clouée à un fauteuil roulant »? Assurez-vous aussi que le reportage est impartial et qu'il n'est pas sensationnaliste.

Conclusion

Les mots et les images ont le pouvoir de faire évoluer les mentalités à l'égard des personnes handicapées. Toutefois, malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, certains préjugés défavorables persistent. Les médias peuvent aider à changer cela en continuant de diffuser des reportages factuels, objectifs et inclusifs sur les personnes handicapées.

Notre société se doit de faire tout ce qu'elle peut pour supprimer les préjugés défavorables qui existent encore à l'égard des personnes handicapées. Nous pouvons y arriver si nous choisissons d'utiliser des mots et des images positifs qui mettent l'accent sur la personne, et non sur la déficience.

Bibliographie

ARCH : DISABILITY LAW CENTRE. « Guidelines for Reporting and Writing About People with Disabilities ». *Arch Alert*, vol. 4, n° 7. En anglais seulement.

ASSOCIATION CANADIENNE DES RÉVISEURS. *Editing Canadian English*. En anglais seulement.

CANADA. COMITÉ PERMANENT DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES. *Pas de nouvelles, mauvaises nouvelles*.

CANADA. MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX. BUREAU DE LA TRADUCTION. *Lexique des personnes handicapées*.

CANADA. SECRÉTARIAT À LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES. *Inutiles ou merveilleux – La représentation stéréotypée des personnes handicapées*.

INTEREP RESEARCH DIVISION. *Persons with disabilities and the Advertising community*. En anglais seulement.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DE L'ONTARIO. *Des mots respectueux*.

NATIONAL EASTER SEAL SOCIETY. *Portraying People with Disabilities*, Chicago (Illinois). En anglais seulement.

NORTH CAROLINA OFFICE ON DISABILITY AND HEALTH. *Accessible Communication*.
En anglais seulement.

ONTARIO. OFFICE DES AFFAIRES DES PERSONNES HANDICAPÉES. *Le mot juste : Lexique des termes appropriés se rapportant aux personnes handicapées*.

PHILIPS, Cassandra. « Re-imagining the (Dis)Able Body ». *Journal of Medical Humanities*, vol. 22, n° 3, septembre 2001. En anglais seulement.

STRONG, Frances. « Watch Your Language, Words Shape Attitudes », *Rehabilitation Digest*, hiver 1989.
En anglais seulement.

Organismes consultés

Association canadienne des paraplégiques
1101, rue Prince of Wales, pièce 230
Ottawa (Ontario) K2C 3W7
Tél. : 613-723-1033
www.canparaplegic.org

Association canadienne pour l'intégration communautaire
4700, rue Keele, immeuble Kinsmen, Université York
North York (Ontario) M3J 1P3
Tél. : 416-661-9611
www.cald.ca

Association canadienne pour la santé mentale
180, rue Dundas Ouest, pièce 2310
Toronto (Ontario) M5G 1Z8
Tél. : 416-484-7750
www.cmha.ca

L'Association des malentendants canadiens
2415, Holly Lane, pièce 205
Ottawa (Ontario) K1V 7P2
Tél. : 613-526-1584
Sans frais : 1-800-263-8068
ATS : 613-526-2692
www.chha.ca

Association des sourds du Canada
251, rue Bank, pièce 203
Ottawa (Ontario) K2P 1X3
Tél. : 613-565-2882
ATS : 613-565-8882
www.cad.ca

Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s
au niveau postsecondaire
Unicentre, 4^e étage, Université Carleton
Ottawa (Ontario) K1S 5B6
Tél. : 613-526-8008
www.neads.ca

Conseil canadien des aveugles
396, rue Cooper, pièce 401
Ottawa (Ontario) K2P 2H7
Tél. : 613-567-0311
Sans frais : 1-877-304-0968
www.ccbnational.net

Conseil des Canadiens avec déficiences
294, avenue Portage, pièce 926
Winnipeg (Manitoba) R3C 0B9
Tél. : 204-947-0303
www.ccdonline.ca



Le pouvoir des mots et des images



Des mots appropriés	
Ne dites pas...	Dites plutôt...
Anomalie, infirmité, malformation congénitale	Personne ayant une déficience congénitale, personne ayant une déficience de naissance
Arriéré, déficient, handicapé, retardé mental	Personne ayant une déficience intellectuelle Nota : si le reportage porte sur la déficience en question, précisez de quelle déficience il s'agit.
Attaque	Crise
Aveugle, handicapé visuel, malvoyant, non-voyant	Personne aveugle
Confiné, cloué rivé à un fauteuil roulant	Personne en fauteuil roulant
Dyslexique	Personne dyslexique Nota : de façon générale, on peut dire « personne ayant un trouble d'apprentissage » ou « personne ayant une difficulté d'apprentissage ».

Ne dites pas...	Dites plutôt...
Épileptique	Personne épileptique
Fou, aliéné, dément, déséquilibré, maniaque, malade mental, névrosé, psychotique	Personne ayant des problèmes de santé mentale Nota : l'expression « personne ayant des problèmes de santé mentale » est plutôt générale. Si cela est nécessaire au reportage, précisez le type de maladie en disant, par exemple, « personne dépressive » ou « personne schizophrène ».
Handicapé, estropié, infirme, invalide	Personne handicapée
Handicapé mental, arriéré mental	Personne ayant une déficience développementale, personne ayant des troubles du développement
Handicapé physique	Personne handicapée

Ne dites pas...	Dites plutôt...
Malentendant, handicapé auditif	Personne malentendante Nota : les personnes malentendantes ne sont pas complètement sourdes et certaines d'entre elles utilisent un appareil auditif.
Malparlant	Personne ayant des troubles d'élocution, personne ayant des troubles de la parole
Normal	Personne non handicapée
Personne qui a de la difficulté à...	Personne qui a besoin de...
Salle de bains pour handicapés	Salle de bains réservée aux personnes handicapées, salle de bains pour personnes handicapées
Stationnement pour handicapés	Stationnement réservé pour personnes handicapées, stationnement pour personnes handicapées
Souffrant de, affligé de, accablé de, victime de	Personne handicapée, personne ayant...

Ne dites pas...	Dites plutôt...
Sourd	Personne sourde
Sourd-muet	Personne sourde-muette
Stationnement réservé aux handicapés	Espace de stationnement réservé aux personnes handicapées, espace de stationnement pour personnes handicapées

Des images appropriées

- Utilisez des images qui montrent les personnes handicapées participant à la société. Ne vous servez pas d'images qui isolent ou qui attirent l'attention sur les personnes handicapées, sauf si c'est le sujet de votre reportage.
- Faites appel à des acteurs ou à des mannequins handicapés pour représenter des personnes handicapées.
- Présentez la personne handicapée comme une personne ordinaire; ne la décrivez pas comme un héros.